

## 1.3 programme détaillé formation permis B-B78 & filière AAC - CS

### L'ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (E T G)

Immédiatement après votre inscription dans notre auto-école, vous allez vous consacrer à l'apprentissage du code de la route, afin de pouvoir vous présenter à l'examen et de le passer avec succès, c'est-à-dire avec un score inférieur ou égal à 5 fautes sur 40.

Notre forfait cours de code illimités vous permet l'apprentissage de la réglementation routière et des comportements par le biais de cours spécifiques destinés à vous faire maîtriser les différents points qu'il est essentiel de connaître (signalisation, priorités, croisements et dépassements, conduite sur autoroute, véhicule et conducteur...) et de vous entraîner sur des séries type examen de 40 questions avec correction pédagogique et des séries thématiques de 20 questions (stationnements, visibilité et éclairage, règles de circulation, notions pratiques...), spécifiquement ciblées pour vous permettre d'améliorer vos points faibles.



### Programme de formation détaillée conduite manuelle :

Pour apprendre à maîtriser un véhicule, vous allez suivre un nombre minimum obligatoire de leçons de conduite pour atteindre un niveau suffisant et valider les 4 étapes de votre programme de formation à la conduite automobile.

Le nombre MINIMUM obligatoire de ces leçons est de 20 heures pratiques, 13 heures pour la formation boîte automatique.

Toutefois la durée de votre formation dépend :

- de l'évaluation de départ obligatoire qui indique le volume prévisionnel et personnalisé de votre formation,
- du temps d'apprentissage nécessaire pour valider l'ENSEMBLE des objectifs des 4 étapes du programme de formation REMC.

Quand ce niveau est atteint, vous serez présentés à l'examen du permis de conduire.

# 1.3 programme détaillé formation permis B-B78 & filière AAC - CS

Toutes les leçons de conduite se déroulent à bord du véhicule école et ce, dès l'évaluation. Le programme suivi ensuite est celui détaillé dans le programme de formation REMC.

Une pédagogie adéquate est appliquée par nos moniteurs, afin de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances nécessaires (savoir-faire et savoir-être) le plus facilement possible.

## LA FORMATION SE DÉCOMPOSE EN 4 ÉTAPES DÉFINIES PAR DES OBJECTIFS À ATTEINDRE :

1. L'objectif principal est le savoir-faire (maîtrise du véhicule à allure lente, installation, départ, arrêt, ralentissement du véhicule en utilisant toutes les commandes). L'ouverture du regard sera travaillée pour maîtriser l'environnement, grâce à l'apprentissage d'une vision lointaine sur l'avant, l'arrière et les côtés du véhicule.
2. Les objectifs principaux sont le savoir-faire et le savoir-être (savoir se positionner sur la chaussée, savoir rechercher des indices formels – tels que les panneaux – et informels, respecter les distances de sécurité, savoir franchir les différents types d'intersection et savoir changer de direction).
3. L'objectif principal est le suivant : savoir circuler normalement sur route et en agglomération, connaître les différentes situations à risques liées à la circulation, tout en maîtrisant son véhicule et en respectant les autres.
4. L'objectif principal est de savoir circuler en toutes situations (route, agglomération, autoroute) et de connaître les risques particuliers. Il faut savoir s'insérer, circuler, sortir des routes et de l'autoroute à fort trafic, adapter son allure, tenir compte des conditions particulières liées à une faible adhérence, aux conditions atmosphériques et savoir réagir en situations d'urgence.

MAÎTRISER LE MARCHÉ-MONT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions variées	CONDUIRE dans des conditions difficiles et maintenir la maîtrise du véhicule	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et écologiquement
Connaître les principales organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications habituelles et occasionnelles.	Respecter la signalisation, les indices utiles et en faire compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Savoir se conduire de manière autonome.
Écrire, contrôler au poste de conduite et au sein.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Créer, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Écarter, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Faire des virages et conduire en douceur.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Changer et insérer.	Évaluer à droite et à gauche en approches.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'incident : protéger, avertir, arrêter.
Effectuer l'accélération et le freinage à différents allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	Changer, conduire et tenir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, système de vision, ABS, aides à la manœuvre...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Effectuer des manœuvres d'insertion, le dépassement et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant et ligne droite et en arrière en adaptant allure et trajectoire.	Manœuvrer et stationner en APL, en double file et en carrefour.	Conduire quand l'état de la route et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écovoyage.
Regarder autour de soi et devant.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour à 360°.		

## **1.3 programme détaillé formation permis B-B78 & filière AAC - CS**

### **Programme de formation détaillée conduite automatique :**

Avec le BEA (permis à embrayage automatique), vous ne pourrez conduire que des véhicules munis d'une boîte automatique, c'est à dire que le passage des vitesses ne se fera pas manuellement. La formation et l'examen du permis de conduire se fera donc sur une voiture automatique.

### **FONCTIONNEMENT D'UNE VOITURE AUTOMATIQUE**

Le fonctionnement d'une voiture automatique est relativement simple. Le conducteur n'a pratiquement plus rien à faire, c'est la voiture qui se charge de tout, je m'explique :

Habituellement sur une voiture à boîte manuelle, le conducteur est obligé de passer les vitesses à chaque changement de rapport, alors que sur une boîte automatique le changement de rapport se fait automatiquement en fonction de l'accélération. Il n'y a donc plus rien à faire sauf bien sur de faire attention à la route et de freiner à bon escient, car cela la voiture à boîte automatique ne sait pas encore le faire pour vous.

### **PERMIS BOITE AUTOMATIQUE B.E.A.**

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 : Pour le B.E.A. 13 heures de conduite OBLIGATOIRE au lieu de 20 heures pour le B Classique !!! Avec possibilité au bout de 6 mois de permis B.E.A. de faire 7 heures de conduite sur boîte mécanique en Auto-école pour valider votre permis B et cela sans repasser de régularisation avec un inspecteur, votre Auto-école sera habilitée à vous le valider directement.

Le permis boîte automatique appelé BEA (Boîte à Embrayage Automatique) permet de conduire les véhicules qui ne sont pas équipés d'embrayage. Il est donc possible de conduire des véhicules équipés de boîte automatique ou séquentielle.

Si le permis Automatique souffrait d'une image négative, cette dernière n'est plus d'actualité. Aujourd'hui les véhicules automatiques sont très courants et plébiscité pour les modèles hybrides. De plus acquérir de nos jour un véhicule automatique ne revient pas plus cher qu'un véhicule standard.

La réglementation du code de la route en vigueur, les contrôles et les sanctions diminuent considérablement le plaisir des conducteurs à utiliser une boîte mécanique.

### **QUI PEUX PASSER LE PERMIS BOITE AUTOMATIQUE ?**

Accessible à tous, il n'y a aucune contre-indication.

### **QUELS CRITÈRES PEUVENT VOUS ORIENTER VERS LE PERMIS BEA.**

Le jour de l'examen les fautes et le stress dus aux mauvaises manipulations mécaniques (calage, démarrage en cote, reprise en première ratée, oublie du passage de la 5<sup>e</sup> vitesse sur voie rapide ..... ) sont ainsi évincées et permettent d'accéder plus facilement à la réussite de votre permis de conduire.

## **1.3 programme détaillé formation permis B-B78 & filière AAC - CS**

### **PASSAGE DU PERMIS AUTOMATIQUE AU PERMIS B**

Les conducteurs souhaitant basculer du Permis BEA au Permis B (permis voiture) devront patienter minimum 6 mois après l'obtention du permis de conduire sur boîte automatique.

Passer ce délai, une formation de 7 heures peut leur être proposée par l'auto-école afin d'apprendre et de s'exercer sur une boîte manuelle. Une fois la formation terminée, le permis BEA se verra basculer en permis B avec lequel l'utilisation de toutes boîtes est autorisée, automatique comme manuelle.

### **COMMENT PASSER DE LA BOITE AUTO À LA BOITE MÉCANIQUE TRADITIONNELLE ?**

-A partir de 3 mois de permis B.E.A vous revenez à l'auto-école, vous effectuez 7 heures de conduite pour vous familiarisez avec l'embrayage et c'est l'auto-école qui délivre la régularisation du permis B traditionnel.

### **FORMATION (7H) SUR BOITE MANUELLE**

Comprenant 2 Modules :

#### **MODULE 1 : DURÉE DE 2 HEURES :**

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre.
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

#### **MODULE 2 : DURÉE DE 5 HEURES :**

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation et adopter les techniques de l'écoconduite. - Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

Les véhicules à boîte automatique sont l'avenir de l'automobile car elles procurent un réel plaisir de conduite.

-Elles sont très réactive !

-Plus économiques !

-Possèdent un mode séquentiel (passage de vitesse manuel) donc vous pouvez rétrograder, monter vos vitesses comme un véhicule classique sans en avoir les inconvénients !!!!

### **QUELS SONT LES AVANTAGES ET LES INCONVÉNIENTS DU PERMIS AUTOMATIQUE ?**

#### **AVANTAGES**

La boîte automatique permet un certain confort dans la conduite. Certains conducteurs trouvent cet apprentissage plus simple qu'une boîte manuelle. La boîte automatique permet de se concentrer plus facilement sur la route sans avoir besoin de passer les vitesses ce qui peut engendrer un stress pour certains conducteurs. Les avantages sont également que les véhicules à boîte automatique se répandent de plus en plus.

## **1.3 programme détaillé formation permis B-B78 & filière AAC - CS**

La boîte automatique se réveille efficace lors des trajets en ville ou lors d'embouteillage car seul la pédale d'accélérateur et de frein sont à utiliser contrairement aux véhicules à boîtes manuelles.

Le taux de réussite de l'examen de conduite sur boîte automatique est plus élevé que sur une boîte manuelle. En effet, certaines erreurs de conduire sont réduites ou disparaissent tel que : le calage, la mauvaise manipulation du levier de vitesse, le démarrage en côte, la reprise première lors des intersections en T.

### **INCONVÉNIENTS**

L'inconvénient du permis automatique est l'impossibilité de conduire un véhicule à boîte manuelle, cela restreint fortement la liberté de conduire le véhicule de notre choix.

Ce qui veut dire que si vous avez un ami qui vous prête sa voiture à boîte manuelle vous ne pourrez pas la conduire. Si vous souhaitez louer un véhicule, il vous sera sans doute plus compliqué de trouver un véhicule à boîte automatique.

Autre aspect de la boîte automatique est que certains la trouveront moins sportive. D'autres inconvénients méconnus sont l'usage des freins qui sont plus important sur ce genre de voiture. L'entretien de la boîte automatique qui doit être régulièrement fait par un professionnel car elle a besoin d'être lubrifiée correctement avec une huile spéciale et une pression spécifique pour son bon fonctionnement. Le coût d'entretien d'une voiture automatique sera donc plus élevé que sur une boîte manuelle.

Si vous vous reconnaissez dans les affirmations suivantes, n'hésitez pas à choisir le permis BEA ou bien à modifier votre inscription si elle a été faite initialement pour une boîte mécanique.

- L'utilisation de la boîte, ainsi que la synchronisation (boîte / embrayage) vous posent problème.
- Vous préférez garder toute votre attention sur la route et l'environnement.
- Vous ne souhaitez tout simplement pas vous compliquer la formation avec l'aspect mécanique.
- Vous partez dans un pays dans lequel les boîtes automatiques sont majoritaires sachant que la France est le pays le moins majoritaire pour l'instant !
- Vous avez un handicap à la jambe gauche par exemple et le médecin de la visite médicale de la préfecture vous dirige sur un véhicule automatique.
- Vous avez une blessure temporaire (fracture, plâtre, entorse etc...) à la jambe gauche vous pouvez toujours conduire avec votre véhicule automatique car vous ne vous servez jamais de votre jambe gauche avec un véhicule à boîte automatique .

### **UNE FORMATION MOINS ONÉREUSE.**

-L'aspect mécanique étant restreint sur BVA, le nombre d'heure de formation s'en voit d'autant réduit, la concentration se porte plus rapidement sur l'extérieur et l'environnement.

L'assimilation des situations de conduite et l'application du code de la route en circulation arrivent plus tôt dans la formation et permet d'utiliser un maximum d'heures pratique à cet effet.

Il vous faudra de ce fait moins d'heures de conduite et donc une baisse du coût de la formation.

## **1.3 programme détaillé formation permis B-B78 & filière AAC - CS**



### **APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE (A.A.C.) OU CONDUITE ACCOMPAGNÉE**

L'Apprentissage Anticipé de la Conduite permet aux personnes désireuses d'apprendre à maîtriser un véhicule de recevoir une formation à la conduite basée sur l'acquisition d'expérience en milieu protégé (présence d'accompagnateur). Il faut avoir au moins 15 ans ou plus, sans limite d'âge, pour pouvoir s'inscrire à une formation en conduite accompagnée.

### **LES PRINCIPAUX ATOUTS DE CETTE FORMULE**

Choisir une formation A.A.C. c'est avoir 3 chances sur 4 d'obtenir le permis du premier coup (contre 1 chance sur 2 pour ceux suivant la filière traditionnelle, ce qui entraîne une réelle économie financière.

Cette économie joue également en termes d'assurance puisqu'à l'obtention du permis, cette dernière accorde des avantages particuliers à une personne ayant effectué une formation A.A.C : diminution de la surprime jeune conducteur, voire même attribution d'un bonus ! De plus, on récupère 3 points par an (au lieu de deux) durant la période probatoire.

Une personne en formation traditionnelle parcourt environ 350 kilomètres avec un moniteur, puis elle roule seule. Une personne en A.A.C parcourt également lors de la formation initiale 350 kilomètres avec un formateur, et y ajoute 3000 kilomètres parcourus avec un adulte expérimenté avant d'être « lâchée » seule sur la route.

Plus on est formé tard, plus on a du mal à apprendre. A 15 ans, un jeune a plus de facilités car il est encore en scolarité. Confronté au cours de la conduite accompagnée à toutes sortes de situations, il acquiert très vite une expérience et devient moins accidentogène. Les parents peuvent ainsi être rassurés après l'obtention du permis puisqu'ils ont pu suivre leur enfant durant l'acquisition de son expérience de jeune conducteur et savent qu'il est capable de s'adapter aux situations variées de conduite qu'il peut rencontrer (pluie, nuit, ville...)

### **LE DÉROULEMENT DE CETTE FORMATION**

Le code ou épreuve Théorique Générale Immédiatement après votre inscription dans notre auto-école, vous allez vous consacrer à l'apprentissage du code de la route, afin de pouvoir vous présenter à l'examen et de le passer avec succès, c'est-à-dire avec un score inférieur ou égal à 5 fautes sur 40.

Notre forfait cours de code illimités vous permet l'apprentissage de la réglementation routière et des comportements par le biais de cours spécifiques destinés à vous faire maîtriser les différents points qu'il est essentiel de connaître (signalisation, priorités, croisements et dépassements, conduite sur autoroute, véhicule et conducteur...) et de vous entraîner sur des séries type examen de 40 questions avec correction pédagogique et des séries thématiques de 20 questions (stationnements, visibilité et éclairage, règles de circulation, notions pratiques...), spécifiquement ciblées pour vous permettre d'améliorer vos points faibles.

## **1.3 programme détaillé formation permis B-B78 & filière AAC - CS**

### **L'APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE IL REPOSE SUR UN PARCOURS EN TROIS ÉTAPES :**

#### **1ÈRE ÉTAPE :**

si l'élève, âgé d'au moins 15 ans, reçoit une formation théorique en vue de l'obtention de l'examen du Code (dit Épreuve Théorique Générale), il reçoit également une formation pratique d'au moins 20 heures obligatoires (voir le programme de formation REMC). Une fois que l'élève a obtenu son examen théorique et une fois que l'enseignant considère que le niveau de conduite est suffisant, l'élève et son/ses accompagnateur(s) assistent à un dernier rendez-vous (le rendez-vous préalable) à l'issue duquel l'auto-école fournit l'attestation de fin de formation initiale nécessaire à l'assureur.

#### **2ÈME ÉTAPE :**

Cette phase est celle de la conduite accompagnée. L'élève va conduire en présence d'un accompagnateur qui doit répondre à certaines conditions d'âge et d'expérience (avoir au moins cinq ans de permis de conduire sans annulation, ni suspension sur cette période). L'apprenti conducteur doit alors parcourir 3000 kilomètres sur une période d'un an minimum et de cinq ans maximum (délai de validité du code). Durant cette phase, l'élève et son accompagnateur doivent assister à deux rendez-vous pédagogiques dans la voiture avec un moniteur diplômé. Ces rendez-vous permettent à l'enseignant d'évaluer la progression de l'élève et l'expérience qu'il a pu acquérir tout en lui donnant des conseils pour la suite. Le premier rendez-vous pédagogique a généralement lieu autour du 6ème mois de la période de conduite accompagnée, lorsqu'environ 1000 kilomètres ou plus ont déjà été parcourus.

Le deuxième rendez-vous pédagogique s'effectue minimum un mois avant que la date de l'examen pratique du permis de conduire soit arrêtée, lorsque 3000 kilomètres ou plus ont été parcourus. C'est à l'issue de ces rendez-vous seulement, un an minimum après la date du rendez-vous préalable, alors que l'élève est âgé d'au moins 17 ans 1/2, qu'il peut se présenter à l'examen du permis.

#### **3ÈME ÉTAPE :**

Lorsque l'élève obtient son permis de conduire, il bénéficie d'une période probatoire de deux ans, au lieu de trois pour un conducteur ayant suivi la formule traditionnelle et évite la surprime « jeune conducteur » lors de sa cotisation à un contrat d'assurance auto.

### **LES POINTS À SAVOIR**

#### **➤ L'ASSURANCE**

- La conduite accompagnée n'est possible que si l'assurance du ou des véhicules utilisés comporte une extension de garantie. C'est à l'accompagnateur d'en faire la demande.
- Le formulaire figure dans le dossier d'inscription de l'auto-école. En principe, ce document appelé « lettre avenant » sera délivré sans augmentation de cotisation ou de prime. Sachez toutefois que certains assureurs imposent une augmentation de la franchise de remboursement en cas d'accident.  
L'assureur peut refuser d'accorder cette extension de garantie si l'accompagnateur a déjà été condamné pour un délit routier.

## 1.3 programme détaillé formation permis B-B78 & filière AAC - CS

### ➤ LE VÉHICULE

- Un rétroviseur extérieur à droite est obligatoire. Il est réservé à l'usage de l'accompagnateur, donc réglé pour ce dernier. Le frein à main central du véhicule n'est pas obligatoire, mais conseillé. A chaque sortie, vous devrez apposer le disque « conduite accompagnée » à l'arrière du véhicule.

### ➤ LES RÈGLES À RESPECTER

- La conduite accompagnée est interdite à l'étranger. Vous devez respecter les limitations de vitesse des jeunes conducteurs :
  - 110 km/h sur les autoroutes
  - 100 km/h sur les routes à chaussées séparées
  - 80 km/h sur les autres routes
  - 50 km/h en agglomération
- Lors d'un contrôle routier, vous devez présenter aux forces de l'ordre le livret d'apprentissage avec l'attestation de fin de formation initiale, la copie de votre dossier auto-école et la « lettre avenant » délivrée par l'assureur. En outre, l'accompagnateur devra présenter les papiers du véhicule et son permis de conduire. Il peut être soumis à un dépistage de l'alcoolémie et encourt, dans le cas où il serait positif, les mêmes condamnations que s'il était au volant de son véhicule.



## **CONDUITE SUPERVISÉE – CS**

C'est la même formation de base que pour le Permis B (code + 20h de conduite minimum), mais avec la possibilité, après un rendez-vous préalable avec le ou les accompagnants de conduite, de conduire en Supervisée, sans minimum de temps ou de kilométrage.

Cette formation n'offre pas les mêmes avantages que la conduite accompagnée mais elle permet néanmoins d'améliorer les compétences de l'élève avant l'examen du permis de conduire.